LE COMITÉ ASSOCIATIF DE RÉFLEXION ETHIQUE

QU'EST-CE QUE L'ETHIQUE ?

Dans une situation donnée, la **réflexion éthique** vise à déterminer le **bien agir** en tenant compte des **contraintes** relatives à cette situation et dans le respect des personnes.

Quand initier une démarche éthique ?
Lorsqu'il y a un **conflit de valeurs** et/ou que la prise de décision est difficile.
On parle de **dilemme éthique**.

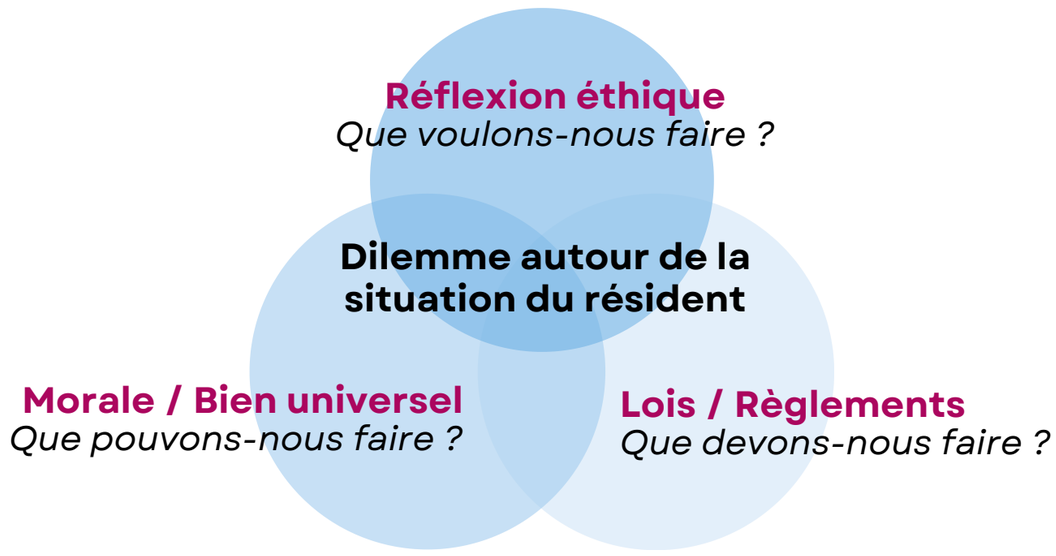

Exemple d'opposition de valeurs : Mon enfant me réclame un téléphone portable. Si je refuse, je l'expose aux moqueries de ses camarades car il est le seul de sa classe à ne pas en avoir. Si j'accepte, je crains pour les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux.

Les valeurs centrales...
- **bioéthiques : respect de l'autonomie - bienfaisance - non-malfaisance - équité**
- **associatives : bientraitance - bienveillance - dignité - quiétude**

LES MISSIONS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique a la charge d'élaborer collectivement des réflexions éthiques et de **promouvoir la démarche éthique** au sein de l'Association.

Le Comité s'appuie sur :
- Les recommandations de la HAS : bonnes pratiques professionnelles et démarche qualité
- La Charte de Bientraitance Associative
- Le Projet Associatif

QUEL EST L'INTÉRÊT DE LA DÉMARCHE ÉTHIQUE ?
- Permet d'interroger les pratiques professionnelles et la culture institutionnelle
- Faciliter une prise de décision la plus juste possible
- Renforcer les relations de confiance entre les acteurs
- Aider à la gestion des situations complexes

LES MEMBRES DU COMITÉ

Le Comité est constitué de 14 acteurs de l'Association élus (collaborateurs, familles, experts extérieurs...), quatre d'entre-eux formant l'Equipe de Coordination du Comité :

- **Laurène HOUVENAEGHEL**
  Présidente du Comité, Psychologue Clinicienne
- **Louise JUMEZ**
  Psychologue Clinicienne
- **Charlotte OCHOA**
  Cadre Coordinatrice des soins
- **Anne DELORAINE**
  Médecin Coordonnateur

Le Comité travaille en lien avec tous les acteurs de l'Association, notamment le Directeur d'Association, le Pôle Médical, le Pôle Soins, et le Comité Exécutif.

LES ACTIVITÉS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

COMMISSION CONSULTATIVE D'ETHIQUE

• Réunions pluridisciplinaires dédiées à des réflexions éthiques sur les enjeux de l'accompagnement et du soin au sein de l'association, aboutissant à la rédaction d'avis consultatifs (3x/an).

Les résidents ainsi que des professionnels de terrain sont sollicités pour prendre part à la réflexion collective.

SENSIBILISATION DES ACTEURS DE L'ASSOCIATION ET DU GRAND PUBLIC

• Organisation d'événements type colloques, forum...

• Mise en place de groupes de travail

• Formation des salariés et des membres du Comité

• Rédaction d'outils (guides, chartes...) et constitution d'une base documentaire associative

REPRÉSENTATION ASSOCIATIVE DANS LE CHAMP DE L'ÉTHIQUE

• Représentation associative dans le champ de l'éthique

• Initiation d'un dialogue inter-associatif

• Implication auprès de l'Espace de Réflexion Ethique Régional

CONTACT
Pour toute prise de contact ou demande d'information, la Présidente du Comité est joignable à l'adresse e-mail suivante : comite.ethique@apreva-rms.fr